CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E106039** **VALABLE JUSQU'AU** **23/04/2027**

ÉDITÉ LE 05/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 494 432 933

Siret : 494 432 933 00039

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 5419053

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 04349873X-4022

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 04349873X-4022

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : FREMONDIERE DECORATION

7 RUE DES NOISETIERS
ZA DES CHATAIGNERAIS - LANDEMONT
49270 OREE-D'ANJOU

Téléphone : 02 40 98 71 71 **Fax :**

Portable : 06 47 88 91 96

Responsabilité légale :
BREDELOUX BRUNO GÉRANT

Site Internet : http://www.fremondiere-decoration.com

E-mail : contact@fremondiere-decoration.com

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 174 757 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)		12/04/2023
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)		12/04/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/03/2026 08:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.